

« Ne vous résignez jamais ».

de Gisele Halimi

C'est avec un immense plaisir que nous avons écouté, au café Flore, l'éminente avocate féministe Gisèle Halimi à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage éponyme *Ne vous résignez jamais*.

Avocate, députée, ambassadrice auprès de l'UNESCO, Gisèle Halimi a toujours été engagée dans un féminisme d'action.

Pourquoi ce livre, à ce moment de sa vie ? Gisèle Halimi avait besoin de retrouver une unité dans son parcours, de se lancer dans une réflexion introspective. Elle a voulu parcourir en sens inverse son chemin, son féminisme.

Gisèle Halimi s'inscrit, à sa manière, dans le prolongement de la réflexion et de l'action de Simone de Beauvoir. Elle précise cependant que son cheminement est totalement opposé à celui de la célèbre philosophe. En effet Simone de Beauvoir est née en 1908 dans une famille bourgeoise catholique. Elle est envoyée au cours Desir pour préparer son baccalauréat. En revanche, Gisèle Halimi est née en Tunisie dans une famille pauvre, judéo-arabe, sans espoir d'études parce qu'elle était fille.

En grandissant elle hérite de son fardeau de fille : servir ses frères... Elle refuse sa condition et entreprend une grève de la faim. Elle voit beaucoup d'injustices autour d'elle, dans un pays colonisé, à peu près du même ordre que les propos entendus sur les filles.

Rejetant le mariage à l'âge de quinze ans, elle devient une boulimique des études et s'en va à dix huit ans, sans argent, à Paris pour étudier le droit.

Elle rencontre Simone de Beauvoir, jeune femme éclairée, alors agrégée de philosophie qu'elle admire pour *Le Deuxième sexe* ; mais qu'elle critique pour son comportement au dessus des émotions. Le féminisme de Simone de Beauvoir est pragmatique, mais il n'y a pas une seule bataille de la philosophe qui n'ait été approuvée par Gisèle Halimi.

Elle co signe avec Simone de Beauvoir *Djamila Boupacha* et obtient le soutien et la participation de grands noms comme celui de Picasso dont le portrait de Djamila Boupacha figure sur la couverture.

Aux côtés de Simone de Beauvoir, elle fonde en 1971, le mouvement féministe « Choisir la cause des femmes » et milite en faveur de la dépénalisation de l'avortement.

Elle est signataire du manifeste dit des " 343 salopes", manifeste par lequel des personnalités déclarent avoir avorté et réclament le libre accès aux moyens anticonceptionnels et à l'avortement libre.

Au procès de Bobigny en 1972, qui eut un retentissement considérable, elle défend une mineure de 16 ans qui s'était fait avorter après un viol. La jeune fille est acquittée. C'est une

première, car « la véritable libération des femmes », confie Gisèle Halimi, « c'est le moment où elles acquièrent enfin le droit de donner ou de ne pas donner la vie ».

Comment Gisèle Halimi en est elle arrivée à défendre avec autant de courage le droit à l'avortement ? Pour l'avoir vécu dans sa chair à 18 ans de manière très difficile. Elle a besoin de se sentir proche des causes défendues.

Elle s'est ensuite interrogée sur l'instinct maternel, estimant que celui ci n'a rien de systématique. L'amour maternel est un choix, qui n'est pas instinctif.

Puis Gisèle Halimi nous a longuement parlé de l'indépendance économique, socle de la libération des femmes. "Cette impuissance, ce non-pouvoir d'une femme sur l'économie de sa vie et de son foyer m'impressionnaient beaucoup. (...)J'avais pitié de ma mère qui alternait explications, justifications, colère. Jamais la révolte ». Cela ne condamne en rien les femmes au foyer. Mais celles ci doivent pouvoir choisir. Disposer d'une indépendance économique permet d'éviter les violences en les fuyant.

La bataille de la parité en politique est un autre domaine où Gisèle Halimi a beaucoup lutté. Des sanctions financières pénalisent le non-respect de la parité mais les grands partis politiques préfèrent payer des amendes plutôt

que de respecter la parité des candidatures. Il faut agir au plan européen pour aboutir à la parité. Certains pays, dans des domaines concernant les femmes, sont plus avancés que la France. Il faudrait prendre les meilleures lois pour faire un bouquet efficace.

La lutte contre la prostitution est exemplaire en Suède. La violence est incroyable dans ce milieu. La femme devient objet sexuel. Il n'y a pas de prostitution " libre". La loi suédoise pénalise les "prostitueurs" et non les femmes prostituées, considérant que ces dernières ne consentent ni au viol ni à la violence que représente la prostitution.

Pour conclure, que dirait Gisèle Halimi aux femmes d'aujourd'hui ? Il y a des acquis, c'est incontestable. Mais ils sont fragiles. Il faut être vigilant.

Femme exceptionnelle, Gisèle Halimi nous a rappelé que les droits des femmes et la liberté sont toujours à défendre. Ne nous résignons jamais.

Il y a des destins qui forcent l'admiration. Celui de Gisèle Halimi en est un.

Jacky Morelle

Ne vous résignez jamais :
Gisele Halimi. Editions Plon.